



SSIAP2 RECYCLAGE

A partir de 220€ nets de taxes.

100% présentiel

Public visé : Les personnes possédant une qualification de chef d'équipe de sécurité incendie et ne justifiant pas de 1607 heures dans l'emploi au cours des 36 derniers mois ou ayant dépassé la date anniversaire du recyclage. Les personnes titulaires de diplômes ERP2 ou IGH2.

Prérequis : Être titulaire du SSIAP2 ou d'une équivalence. Justifier d'une activité d'Agent de Sécurité Incendie de 1607 heures dans les 36 derniers mois. Être titulaire d'un des brevets de secourisme suivants : SST ; PSC1 ; PSE en cours de validité ou recyclé de moins de deux ans.

Accessibilité aux personnes handicapées

Contactez-nous pour une étude de vos besoins.

Prochaines sessions

BEAUVAIS

SESSION 1 : 23,24 septembre

SAINT-OMER

SESSION 1 : 16,17 septembre

98%

DE TAUX DE
SATISFACTION

60

ANNÉES D'EXISTENCE
ET D'EXPÉRIENCE

450

FORMATIONS
DISPONIBLES

Objectifs

Assurer la sécurité des personnes et de la sécurité incendie des biens par le passage d'un recyclage obligatoire pour les personnes ne pouvant justifier d'aucune activité par l'arrêté du 2 mai 2005

Les + de la formation

Mise en pratique dans notre bâtiment pédagogique (PC sécurité, SSI de catégorie A, aire de feu...)





SSIAP2 RECYCLAGE

Contenu de la formation

- Séquence 1 : Prévention
- Séquence 2 : Moyens de secours
- Séquence 3 : Gestion du PC sécurité
- Séquence 4 : Organisation d'une séance de formation
- Séquence 5 : L'équipe de sécurité incendie





SSIAP2 RECYCLAGE

Modalités, méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques et exercices pratiques de mise en situation.

Modalités d'évaluation

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur

Modalités de financements

Cap Emploi, Compte Personnel de Formation (CPF),
Entreprise, Opérateurs de Compétences (OPCO),
Particulier, Pôle Emploi

Intervenants

Animateur (trice) de Formation avec un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine et à jour des compétences requises

Modalités et délai d'accès

Être titulaire du SSIAP2 ou d'une équivalence.

Justifier d'une activité d'Agent de Sécurité Incendie de 1607 heures dans les 36 derniers mois.

Être titulaire d'un des brevets de secourisme suivants : SST ; PSC1 ; PSE en cours de validité ou recyclé de moins de deux ans

